



Surface des prairies permanentes

[Surface en herbe]

Les prairies sont essentielles à l'équilibre écologique des territoires, elles limitent l'érosion* et filtrent les eaux. Le maintien des prairies est lié en agriculture au maintien de l'élevage. L'important déclin des structures d'élevage et la généralisation des méthodes d'élevage hors sol entraînent donc la diminution des surfaces en herbe, soit une perte de 23 % entre 1989 et 2010. Par ailleurs, les prairies sont des terres de moindre rentabilité que celles mises en culture et sont donc davantage soumises à la pression foncière urbaine.

Contexte

L'activité d'élevage contribue fortement à la préservation de la biodiversité* par le maintien des prairies. Les surfaces en herbe, en particulier les prairies naturelles, sont en effet très favorables au maintien des espèces sauvages, qu'elles soient animales ou végétales. Elles jouent par ailleurs un rôle important dans la préservation de la qualité de l'eau. Grâce à la photosynthèse* et à l'accumulation de matière organique (matière à base de carbone) dans le sol, les prairies sont également considérées comme des puits de carbone, aussi importants que les forêts, sous notre climat, tant qu'elles ne sont pas labourées.

Les prairies permanentes représentent en Nord - Pas-de-Calais 20 % de la surface agricole utilisée* (SAU), qui elle-même occupe plus de 70 % du territoire régional. En l'absence de pâturage ou de fauche, la plupart des prairies disparaîtraient, évoluant vers les friches puis la forêt, reconnues comme des couverts moins riches du point de vue de leur diversité biologique. Les pratiques mises en œuvre par les éleveurs, les éléments paysagers associés qu'ils entretiennent (haies, mares, etc.), ainsi que la mosaïque de parcelles, et par conséquent d'habitats* différents, qu'ils créent au sein de leur exploitation déterminent les types et la répartition des espèces végétales et animales présentes dans le milieu. Au-delà de la richesse écologique de la prairie elle-même, c'est la diversité d'utilisation des parcelles en prairies au sein de l'exploitation et d'un territoire qui permet d'avoir une diversité floristique intéressante.

Les prairies permanentes sont des prairies naturelles ou semées depuis au moins six ans. Ces différents termes désignent des surfaces en herbe. Elles sont les plus nombreuses, représentant 90 % des prairies. Les agriculteurs exploitaient 160 000 hectares de prairies permanentes en 2010, dont 97 % sont considérées comme productives. Plus de 80 % de ces prairies dans le Nord - Pas-de-Calais sont naturelles, jamais renouvelées.

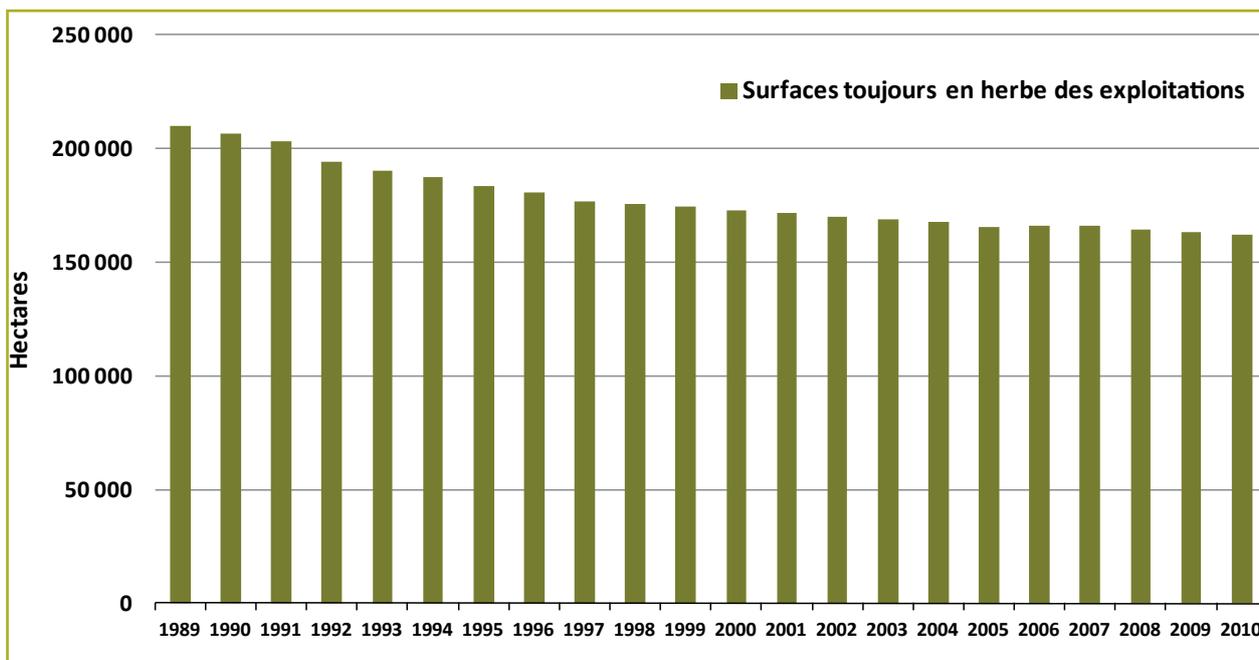
L'herbe des prairies est exploitée sous deux formes. Le pâturage par les animaux est, pour 72 % des prairies régionales, le seul mode d'exploitation. La fauche seule, pour produire du fourrage (déshydraté ou ensilé) est peu pratiquée. Ces deux formes d'exploitation peuvent être combinées au cours de l'année sur une même prairie, pratique constatée en région pour 22 % d'entre elles.

Le maintien des prairies régionales par l'agriculture est lié au maintien de l'élevage, notamment bovin. Par ailleurs, les prairies permanentes se situent souvent à proximité des sièges d'exploitation, parfois très proches des zones bâties. De ce fait, elles sont souvent les premières concernées par l'artificialisation* des sols.

Résultats

Bien que 50 % des exploitations du Nord - Pas-de-Calais aient encore des bovins, les systèmes de production liés à cet élevage ont régressé de 35 % entre 2000 et 2010 (à comparer avec une diminution de 25 % du nombre d'exploitations au niveau régional). Aussi la disparition de ces systèmes entraîne la diminution des prairies. Huit mille hectares de surfaces toujours en herbe (STH) utilisées par l'agriculture ont ainsi disparu des surfaces exploitées entre les recensements agricoles de 2000 et de 2010. La surface en prairies permanentes exploitée par l'agriculture diminue ainsi de façon continue, -22 % entre 1989 et 2010, diminution qui semble ralentir ces dernières années.

Le suivi des surfaces en prairies hors exploitation agricole est plus complexe à suivre et les sources sont peu fiables. Il semble toutefois que celles-ci régressent beaucoup plus rapidement, en particulier du fait de l'artificialisation des sols.



Ce qu'il faut en penser

De nombreuses tendances en agriculture sont liées à l'évolution des politiques agricoles et environnementales. Ainsi, l'ensemble de la région Nord - Pas-de-Calais est classée en zone vulnérable au titre de la directive " Nitrates " depuis décembre 2002, ce qui induit une interdiction de retournement des prairies en agriculture.

C'est dans le Nord - Pas-de-Calais que les rendements des prairies sont les plus élevés en France. Le chargement*, autrement dit le nombre d'" unité gros bétails " (UGB*) par hectare de prairies, conditionne l'aspect, la densité, la composition de la végétation et la capacité des parcelles à accueillir des oiseaux nicheurs. Le chargement dans le Nord - Pas-de-Calais est très élevé : il est supérieur à 1,4 UGB. De fait, ces prairies régionales ne peuvent bénéficier des mesures agro-environnementales*. Par contre, depuis 2010, les prairies productives peuvent bénéficier de certaines aides, ce qui devrait permettre de favoriser leur maintien et de mieux suivre l'évolution des surfaces. Cette mesure est une amorce essentielle d'un soutien à l'élevage lié à l'herbe, celui-ci ne bénéficiant quasiment pas d'aide par rapport aux surfaces en grandes cultures.

Pour préserver les surfaces en herbe, il est nécessaire d'adopter des politiques volontaristes de soutien de l'élevage en agriculture et de protection pour les prairies non comprises dans la surface agricole utile.

Pour que les prairies remplissent au mieux leur rôle écologique, elles doivent être conduites selon de bonnes pratiques, en limitant le nombre d'animaux à l'hectare, en raisonnant la fertilisation et les traitements phytosanitaires* (traitements contre les maladies et parasites).

Méthode

Le terme " surface en herbe " comprend les prairies naturelles et permanentes.

La surface en prairies est établie annuellement par le service statistique de la DRAAF Nord - Pas-de-Calais, dans le cadre de la statistique agricole annuelle (SAA). Les données de la SAA sont relatives aux statistiques d'utilisation des terres et de production agricole : superficies, rendements, quantités récoltées dans le domaine végétal, effectifs, poids ou quantités moyennes et totaux pour les productions animales (viande, œufs, lait, volailles).

En savoir plus

- Voir fiche 2011 " Évolution de l'occupation des sols "

► Sites internet

- Direction régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Nord - Pas-de-Calais : <http://draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr/Chiffres-statistiques-agricoles>
- Ministère de l'agriculture AGRESTE : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>